

reprennent le terrain perdu et redeviendront les maîtres de leurs destinées. Cette croyance repose sur ce qui se passe actuellement dans l'Ontario, et sur le fait encore plus éloquent, que les Acadiens en 1767, ne comptaient plus que 1265 âmes, et dépassent 100,000 aujourd'hui.

Voici les passages principaux de cette Lettre pastorale à laquelle nous avons fait allusion :

“ Notre jeune pays n'est pas renfermé dans des limites assez étroites pour qu'il soit nécessaire de l'abandonner. Plus que jamais d'immenses étendues de terrain s'offrent à notre population dans les limites même de la patrie. L'acquisition du territoire du Nord-Ouest, la création de la Province de Manitoba, offrent un avantage réel à ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains boisés et qui pourtant voudraient s'éloigner de la terre qu'ils habitent. Il n'est pas nécessaire de passer la frontière canadienne pour trouver les riches prairies de l'Ouest.

“ Notre pensée n'est pas de demander aux paisibles et heureux habitants de la Province de Québec, de changer une position certaine et avantageuse pour les incertitudes et les risques d'une émigration lointaine ; mais s'il en est auxquels il faut un engagement et auxquels il répugne de s'imposer les rudes labeurs de bûcherons, à ceux-là, Monsieur le Curé, veuillez bien indiquer la province de Manitoba.

“ Les Missionnaires, trop heureux du renfort qu'ils recevront par cette émigration, étendront volontiers aux nouveaux venus, l'affection qui les anime envers leurs ouailles actuelles. En colonisant une partie de Manitoba, les Canadiens Français s'assurent dans la législature fédérale l'équilibre qu'ils y possèdent aujourd'hui, et qu'ils perdront nécessairement s'ils ne sont point en nombre dans Manitoba et le territoire du Nord-Ouest. *Nous considérons donc, M. le Curé, comme chose bonne et désirable, l'établissement de quelques uns des nôtres dans ces régions et nous verrions avec plaisir qu'il se fit quelque chose dans ce sens ; si par exemple, entre deux ou trois paroisses, on pouvait assurer le concours d'une famille honnête, chrétienne et laborieuse qui irait former dans le Nord-Ouest, une population comme celle qui est venue, il y a deux siècles, jeter les fondements de notre nationalité en Canada.* ”

Les mots soulignés l'ont été par nous.

Ainsi donc, pour résumer, l'Épiscopat conseille aux canadiens :